

## PARTIE III : LA DÉFENSE ET LA PAIX



**Le pistolet tordu.  
(1988)**

Cette sculpture est devant l'établissement de l'ONU à New York. Elle fut créée par l'artiste Karl Fredrik Reuterswärd et est un symbole de pacifisme.

Thème 1 - La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale

Thème 2 - La Défense et l'action internationale de la France

# CHAP.1 :La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale



## Introduction : LA DEFENSE ET LA PAIX

La société des nations (SDN) créée en 1919 n'ayant pu empêcher la seconde guerre mondiale, il est apparu indispensable de renouveler l'expérience en créant une organisation plus ambitieuse.

L'idée est apparue pendant la seconde guerre mondiale, lors de conférences entre alliés.

Dès la fin de la guerre, 51 états adoptent la «charte des nations unies» le 26 juin 1945 lors de la conférence de San Francisco.

**Le drapeau** utilise le bleu comme fond et le blanc comme couleur du motif, ces deux couleurs sont les couleurs officielles des Nations-Unies. Le motif central, entouré de rameaux d'olivier, symbolisant la paix, représente une carte du monde formée par une projection centrée sur le pôle Nord. Le continent antarctique n'est par conséquent pas représenté. Le monde en arrière plan est recouvert par une cible.

## **Charte des Nations Unies**

Date / lieu de la signature : **le 26 juin 1945 à San Francisco**

### **Les buts de l'ONU :**

Les 4 objectifs principaux de l'ONU

- Maintenir la paix et la sécurité dans le monde ;
- Développer les relations amicales entre les nations ;
- Réaliser la coopération internationale sur tous les sujets où elle peut être utile et en encourageant le respect des droits de l'homme ;
- Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations dans des objectifs communs.

### **Le siège des Nations Unies**

Le siège des Nations unies fut construit aux USA , à New York le long de l'East Rive. Le site du Siège est territoire international.

### **Les 6 langues officielles :**

Il s'agit de l'anglais, de l'arabe, du chinois (mandarin), de l'espagnol, du français et du russe.

## Les missions de paix de l'ONU :

La Force de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies (couramment Casques bleus ou Blue boys action squad en référence à la couleur bleue de leur casque).

Cette force ne constitue pas une armée des Nations unies, les Casques bleus étant principalement des militaires prêtés par des pays membres de l'ONU Les continents (avec un ex. de pays) où l'ONU intervient ?

AFRIQUE (MALI ) ASIE (AFGHANISTAN )

Exemple d'opérations de maintien de la paix

LIBAN : Contrôler la cessation des hostilités et assurer un accès humanitaire aux populations civiles

HAITI : Restaurer un environnement sûr et stable

COTE D'IVOIRE / Protéger les civils et soutenir le gouvernement dans le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la réforme du secteur de la sécurité.

## Les organes principaux et leur fonction.

NOMS	FONCTIONS	COMPOSITIONS
<b>Assemblée Générale</b>	rôle principalement consultatif, nommer le Secrétaire général de l'ONU Elle a un pouvoir de décision sur le budget de l'ONU et donne des <b>recommandations</b>	Elle est composée de cinq représentants par État membre. Chaque État dispose d'une seule voix.
<b>Conseil de Sécurité</b>	C'est l' exécutif de l'ONU. Il est défini comme ayant « la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale » il dispose pour cela de pouvoirs spécifiques tels que l'établissement de sanctions internationales et l'intervention militaire. Il prend <b>des résolutions</b> droit des 5 membres permanents : <b>droit de VETO</b>	Nombre de membre : 15 Noms des 5 membres permanents : - ETATS UNIS - ROYAUME UNI -FRANCE - RUSSIE -CHINE
<b>Secrétariat</b>	assure la gestion quotidienne de l'Assemblée et des représentants des Nations unies.	<b>Secrétaire général actuel</b> Son nom : António Guterres Sa nationalité : Portugais

<https://www.youtube.com/watch?v=LRUqmP9SGO4>

[https://www.youtube.com/watch?v=qSud\\_JgPQ3I](https://www.youtube.com/watch?v=qSud_JgPQ3I)

## Nombre d'Etats membres :

	1945	2011
Nombre d'états membres	51	193

## Les institutions spécialisées (exemples)

<u>Nom + Signification du sigle</u>	<u>Objectifs principaux</u>	<u>Lieu du siège</u>
UNICEF Le Fonds des Nations unies pour l'enfance A l'origine : United Nations International Children's Emergency Fund	Consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants.	New-York
UNESCO L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)	Resserrer, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations.	Le siège de l'Unesco est situé à Paris (France),

## I] L'O.N.U. dans un monde de paix fragile

1) Origines et objectifs En juin 1945 est fondée l'ONU avec 2 buts fondamentaux :

- Le maintien de la paix et le règlement des conflits par la voie pacifique
- La proclamation des droits fondamentaux de l'homme

### 2) organisation de l'ONU

Elle compte 193 membres qui ont chacun une voix à l'Assemblée générale. - Le Conseil de sécurité est composé de 5 membres permanents disposant du droit de veto et de 10 membres élus pour 2 ans.

Le Secrétaire général ( actuel Antonio Guterres :) pour 5 ans négocie avec les gouvernements pour éviter les guerres. (*Rééligible ,il doit toujours être choisi dans un pays qui n'est pas une grande puissance. Le Secrétaire Général a une grande influence auprès des gouvernements étrangers.*)

## II] Des moyens et des missions variées.

1) Des moyens pacifiques pour tenter de garantir la sécurité :

- Le Secrétaire général négocie .
- L'ONU prend des résolutions contre des états , par ex. des sanctions comme la limitation du commerce d'un pays (embargo )
- Envoi d'observateurs dans des états «limites».

2) Des moyens militaires :

**Elle peut utiliser sa force armée, les Casques Bleus :**

Interventions militaires contre des états refusant d'appliquer les résolutions

Protection des pop. dans les pays en guerre et maintien de la paix après les combats.



### Casques bleus :

C'est pas sorcier casque bleus au liban (26 mn )

[https://www.youtube.com/watch?v=KcOrQmDKV\\_E](https://www.youtube.com/watch?v=KcOrQmDKV_E)

<http://www.youtube.com/watch?v=YP8rDpXc3ls>

Les casques bleus français au liban (6 mn 30 )

3) L'ONU a un champ d'action vaste.

En effet, elle peut agir dans les domaines économiques et sociaux avec des organismes spécialisés (UNICEF, UNESCO, FMI (Fond Monétaire International), OMS (Organisation Mondiale de la Santé)...

**POUR INFO :**

**UNICEF**

<http://www.youtube.com/watch?v=bgAkRKjk9Ls>

**Amada avec UNESCO**

<http://www.ina.fr/video/AFE86000218> ( 4 mn )

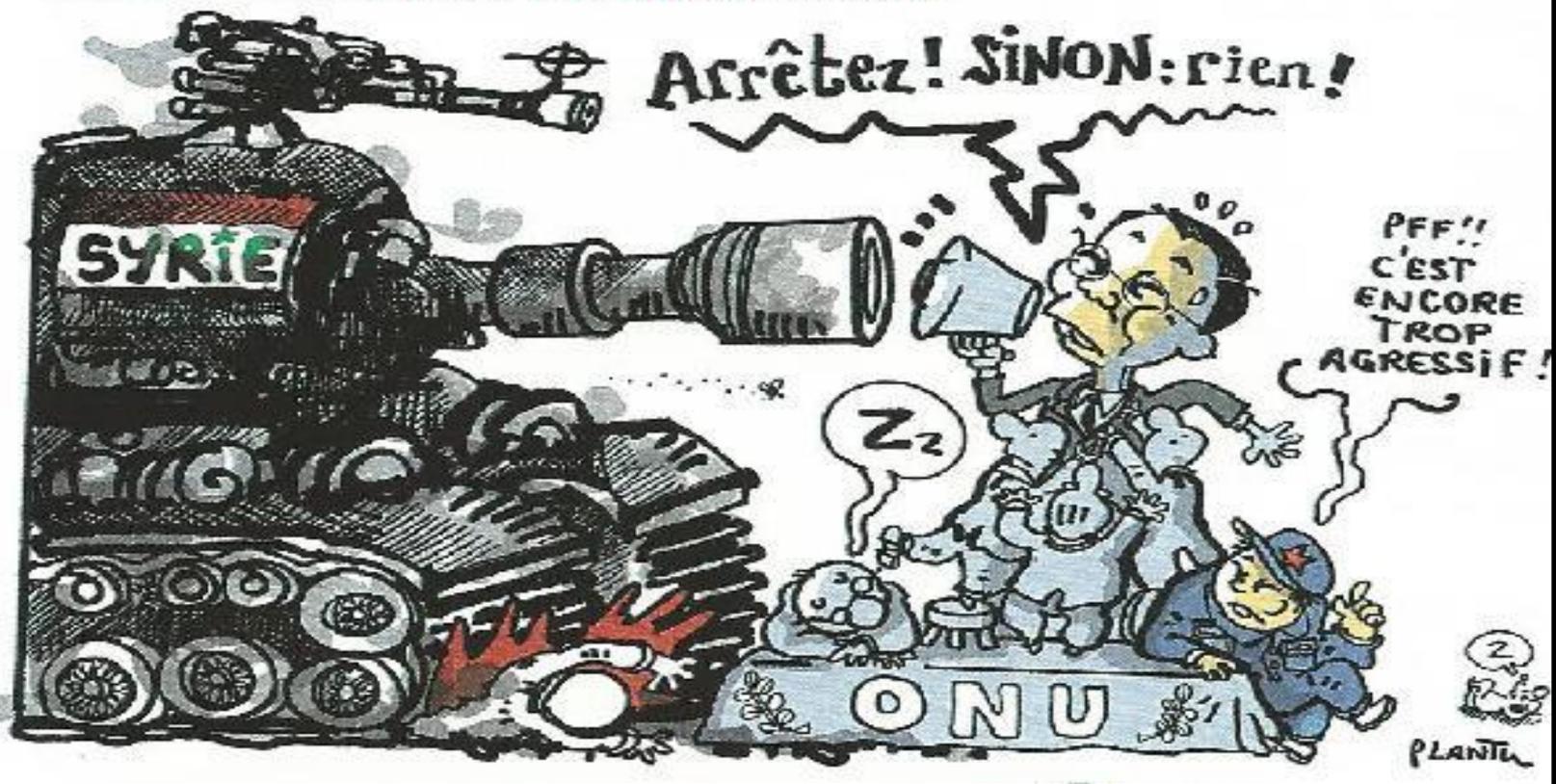
**OMS :**

<http://who.int/mediacentre/multimedia/videos/fr/>

La justice internationale - La Cour pénale (2002) juge les génocides et crimes contre l'humanité.

<http://www.ina.fr/video/2011834001037> (1mn50 )

## Le fonctionnement de l'ONU et ses limites



### III] Les limites pour agir :

Il faut l'accord de tous les membres du conseil de sécurité ( le droit de veto pose problème). L'ONU est dépendante des grandes puissances (Les USA ont fait des opérations militaires sans l'accord de l'ONU comme la 2<sup>nd</sup>e guerre en Irak ).

De nombreux conflits existent dans le monde où elle ne peut agir comme en Tchétchénie aux mains de la Russie ou le Tibet ceux de la Chine, tous deux membres permanents du Conseil de Sécurité et donc droit de Veto. L'ONU joue tout de même un rôle de prévention grâce à l'éducation, à l'économie... Elle aide au maintien de la paix avec ses casques bleus ...

# Actions humanitaires d'urgence menées par le Centre de crise - Année 2012



**LES OIG :  
(Organisations Intergouvernementales)**

- Actions humanitaires directes du Centre de crise
- Délégation de crédits pour raison humanitaire
- ONG et OI subventionnées par le CDC

amnesty international irish section

Amnistia Internacional Portugal

amnistia internacional ISLANDSDEILD

amnesty international Japan

AMNISTIA INTERNACIONAL Sección Venezolana

amnesty international australia promoting and defending human rights

Amnesty International Canada JUSTICE | EQUALITY | FREEDOM

AMNESTY INTERNATIONAL USA ACTION FOR HUMAN RIGHTS. HOPE FOR HUMANITY.

AMNESTY INTERNATIONAL CZECH REPUBLICA

amnistia internacional paraguay TRABAJAMOS PARA PROTEGER LOS DERECHOS HUMANOS EN EL MUNDO

amnesty international

**One Amnesty?**

Amnesty logos before 2008, compiled by B. Tizet

## Un rôle international limité.

L'O.N.U. ne peut fonctionner que si les grandes puissances sont d'accord entre elles. Or dès la fin de la seconde guerre mondiale, la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS a paralysé l'action de l'O.N.U. par l'utilisation du droit de veto. Le rôle de l'O.N.U. s'est temporairement accru au début des années 90 avec la disparition du bloc communiste. Les États-Unis ont pu alors imposer au Conseil de Sécurité plusieurs recommandations conformes à leurs intérêts comme celles qui aboutirent en 1991 à la première Guerre du Golfe contre l'Irak. Mais d'autres interventions pour le rétablissement de la paix (Somalie ou en ex-Yougoslavie) se sont soldées par des échecs. L'utilisation du droit de veto peut toujours bloquer les décisions (par exemple, en Mars 1997, le veto des États-Unis a empêché la résolution votée par les 14 autres membres condamnant Israël pour sa politique de colonisation juive dans la partie palestinienne de Jérusalem.)

En février 2003, la France a mis son veto pour empêcher que l'ONU ne s'associe à une guerre étasunienne contre l'Irak.

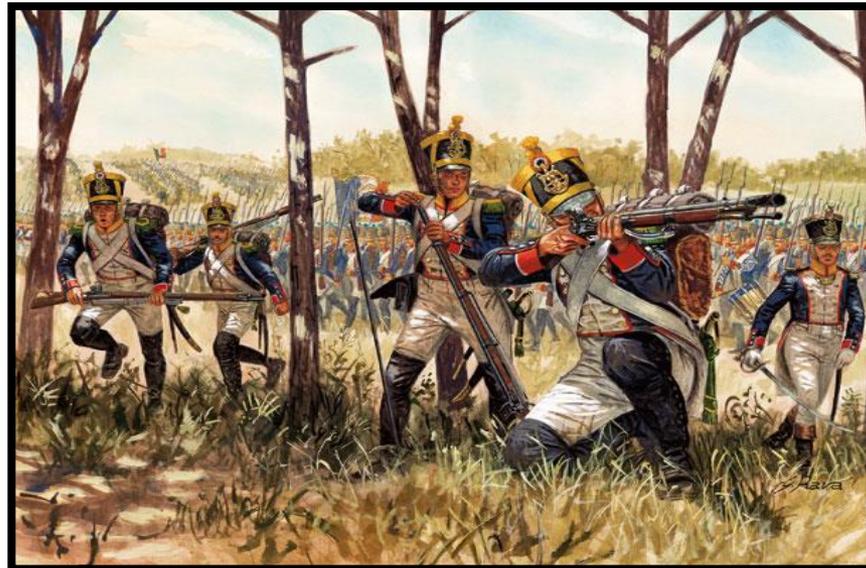
Une réforme du Conseil de Sécurité est à l'étude. Elle viserait à augmenter le nombre de ses membres et à attribuer des sièges de membres permanents à de nouveaux États. Mais quels pays choisir? L'Allemagne, Japon, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du sud ?

De plus, l'ONU dépend financièrement des cotisations payées par ses membres. Certains, dont les USA, ayant les contributions les plus importantes, ont des années de retard. Comment fonctionner ainsi ?



**Thème 2 - La Défense et l'action internationale de la France**

Au cours de notre histoire nous avons dû faire face à de nombreuses menaces...



Et aujourd'hui alors?

Forces multinationales à Beyrouth



Inondations en France



Tremblement de terre en Haïti



**Aujourd'hui , la guerre n'est pas la seule menace pesant sur la France et ses alliés . Ces nouvelles menaces forcent la France à prévoir de nouvelles stratégies de Défense.**

## **I] Les missions de la défense nationale**

### **1) De nouvelles menaces**

Elles sont variées et souvent à l'échelle mondiale : menaces terroristes, attaques informatiques mais aussi catastrophes naturelles ou technologiques .

### **La Défense nationale a cinq types de missions :**

- ✓ La dissuasion nucléaire, qui garantit la protection de la France en empêchant un éventuel ennemi de prendre le risque de l'attaquer.
- ✓ La protection, qui assure la sécurité du territoire et de la population (par exemple sécuriser un lieu public, porter secours aux gens lors d'une catastrophe naturelle).
- ✓ La prévention, qui consiste à anticiper les crises (par la diplomatie, la présence de forces, la coopération,...).
- ✓ L'intervention, c'est-à-dire la projection des forces armées quelque part dans le monde.
- ✓ La connaissance et l'anticipation, qui permettent de mieux apprécier les situations (par exemple l'usage des satellites militaires comme les 2 Hélios).

## Quelles missions pour répondre aux menaces et aux crises ?

### Les crises régionales ( ex: le Liban).

Présente depuis 1978 au Liban, la France est l'un des principaux pays contributeurs de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), avec près de 900 soldats. Les militaires français au Liban sont déployés dans le cadre de l'opération Daman, nom de la participation française à la FINUL.

### Inondations en France :

Face aux violentes intempéries qui ont frappé le Var le 19 janvier au matin, le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud a demandé le concours des armées pour renforcer et compléter le dispositif des services de l'Etat.

### La piraterie :

<https://www.youtube.com/watch?v=F788kn6ox3g>

### 2) Les actions de la Défense

L'armée a donc des missions variées :

- ✓ Elle doit défendre le territoire français et ses habitants (exemple : le plan Vigipirate)
- ✓ Secourir les populations en cas de catastrophe naturelle (exemple : les inondations,)
- ✓ Participer aux opérations de maintien de la paix dans le monde avec l'ONU (l'intervention actuelle au Mali).

# L'armée française est présente partout dans le monde

## Des forces disséminées dans le monde

### Opérations :

-  nationales
-  multinationales
-  avec l'ONU
-  avec l'UE
-  avec l'OTAN

### Forces françaises dites « de souveraineté » :

- Martinique/Guadeloupe : 4 100 soldats.
- Guyane : 3 300 soldats.
- Réunion/Mayotte : 3 800 soldats.
- Nouvelle-Calédonie : 2 800 soldats.
- Polynésie : 2 500 soldats.
- Saint-Pierre et Miquelon : 70 soldats.

### Océan Pacifique/ Océan Indien :

- 459 marins**
- dont 200 à bord de bateaux dans le Pacifique et 259 dans l'océan Indien.

Source : ministère de la défense

### Balkans : 41 soldats

dont 16 au titre d'une mission d'observation de l'UE au Monténégro, et 25 à Naples au sein du quartier général de l'OTAN).

### Bosnie : 426 soldats

dont 26 gendarmes au sein de la mission de police de l'UE, et 400 soldats (mission européenne ALTHEA), en application des accords de Dayton.

### Haïti : 42 soldats

dont 40 gendarmes dans la mission de stabilisation des troubles de 2002.

### Sahara occidental : 20 soldats

dans la mission de l'ONU de préparation du référendum sur le statut final du Sahara.

### Côte d'Ivoire : 3 800 soldats

dont 3 600 dans le cadre de la mission française LICORNE, et 200 dans le cadre de la mission des Nations unies ONUCI.

### Togo : 100 soldats

dans le dispositif aérien DETAIR de soutien à l'opération LICORNE en Côte d'Ivoire.

### Golfe de Guinée : 300 marins

dans une mission (CORIMBE) de présence au large des côtes africaines.

### Cameroun : 50 soldats

dans le cadre de la mission ARAMIS de surveillance des frontières et de formation de l'armée nationale.

### Tchad : 1 100 soldats

dans le cadre de la mission ÉPÉRIER

### Sénégal : 1 100 soldats

### Gabon : 750 soldats

### Kosovo : 2 050 soldats

dont 50 dans le cadre de la mission de l'ONU de formation de la police civile, et 2 000 dans celle de l'OTAN (KFOR).

### Macédoine : 4 soldats

au quartier général de l'OTAN à Skopje.

### Géorgie : 3 soldats

dans la mission d'observation de l'ONU

### Palestine : 3 gendarmes

dans la mission de police européenne à Rafah

### Egypte : 15 soldats

dans la mission d'observation du Sinaï résultant des accords de Camp David.

### Afghanistan : 2 050 soldats

dont 1 050 au titre des opérations multinationales HÉRACLÈS (dont 470 soldats basés à Douchambé, au Tadjikistan) et EPIDOTE de soutien à l'opération américaine Enduring Freedom de lutte contre les talibans et Al-Qaïda, et de formation de l'armée afghane ; 1 000 soldats dans le cadre de la force internationale d'assistance à la sécurité, sous commandement de l'OTAN (ISAF).

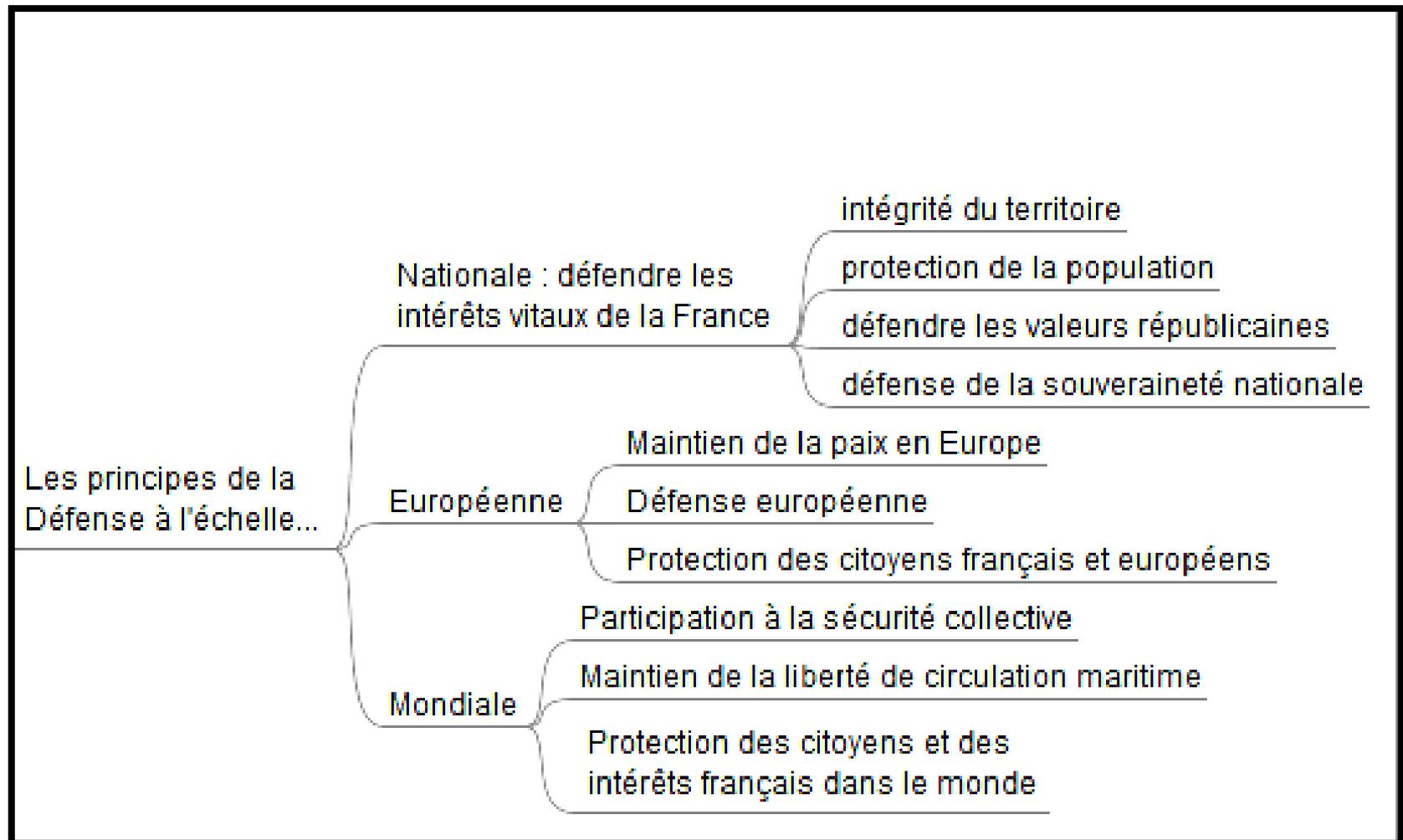
### Zone Liban

### 3 704 soldats

dont 1 700 dans le cadre de l'opération maritime BALISTE de soutien à la FINUL, et antérieurement de rapatriement des ressortissants français et étrangers du Liban ; dans quelques semaines, 2 000 soldats au sein de la FINUL ; enfin, 4 soldats au titre de la mission d'observation qui est en place sur le plateau du Golan depuis 1948.

### 3) Une dimension internationale.

La France inscrit sa défense dans un cadre européen. Elle participe à la sécurité collective du monde en intervenant dans des opérations avec l'ONU ou l'OTAN. Elle intervient aussi dans le cadre de missions humanitaires.



## Comment s'organiser pour répondre à ces missions variées ?

Document de référence : Extrait de la Constitution de 1958  
« Art 5. Le président de la République est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Art 15. Le président de la République est le chef des armées (...).

Art 21. Le Premier ministre est responsable de la Défense nationale. (...)

Art 34. (...) La loi détermine les principes fondamentaux de l'organisation générale de la Défense nationale (...)

Art 35. La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.

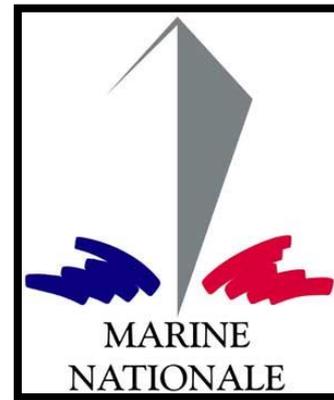
»

Répartition  
des  
pouvoirs et  
décisions en  
matière de  
défense

## II] Organisation de la Défense Nationale

### 1) L'organisation de l'Armée

Les forces armées sont soumises au pouvoir politique. Le Président de la République , chef des Armées , peut décider d'utiliser l'arme nucléaire. Le Parlement vote le budget de l'armée et décide d'engager notre armée dans un conflit.



**Les matériels utilisés par l'armée de terre et par toute armée moderne aujourd'hui sont des produits technologiques dont l'emploi ne peut être fait que par des professionnels.**

**Les missions de l'armée de terre ont beaucoup changé depuis les années quatre-vingt-dix. Elles intègrent aujourd'hui:**

**L'aspect humanitaire (aide aux populations civiles).**

**Le soutien aux ressortissants français.**

**Le maintien de la paix dans les actions combinées au sein de l'OTAN ou dans le cadre des opérations de l'ONU.**



### Ses missions :

**La Dissuasion:** dégoûter l'ennemi potentiel d'attaquer le territoire français.

**Prévention:** la France a de nombreux intérêts à travers le Monde (DROM et COM). Pour les défendre, des forces prépositionnées en permanence hors métropole

**Projection:** engager nos forces, par exemple contre les pirates au large de la Somalie...

**Sauvegarde maritime:** protéger nos côtes, par exemple contre la pollution.



**Dans l'armée de l'Air, il y a différents types de missions :**

- ✓ La protection du territoire national.
- ✓ L'interception et la destruction des intrus dans l'espace aérien national.
- ✓ La pénétration de l'espace aérien ennemi et la reconnaissance ou l'attaque d'objectifs stratégiques ou tactiques.
- ✓ Le transport stratégique et tactique.
- ✓ La dissuasion nucléaire

Pub armée de l'air :

<https://www.youtube.com/watch?v=HK8w3kr7qvk>

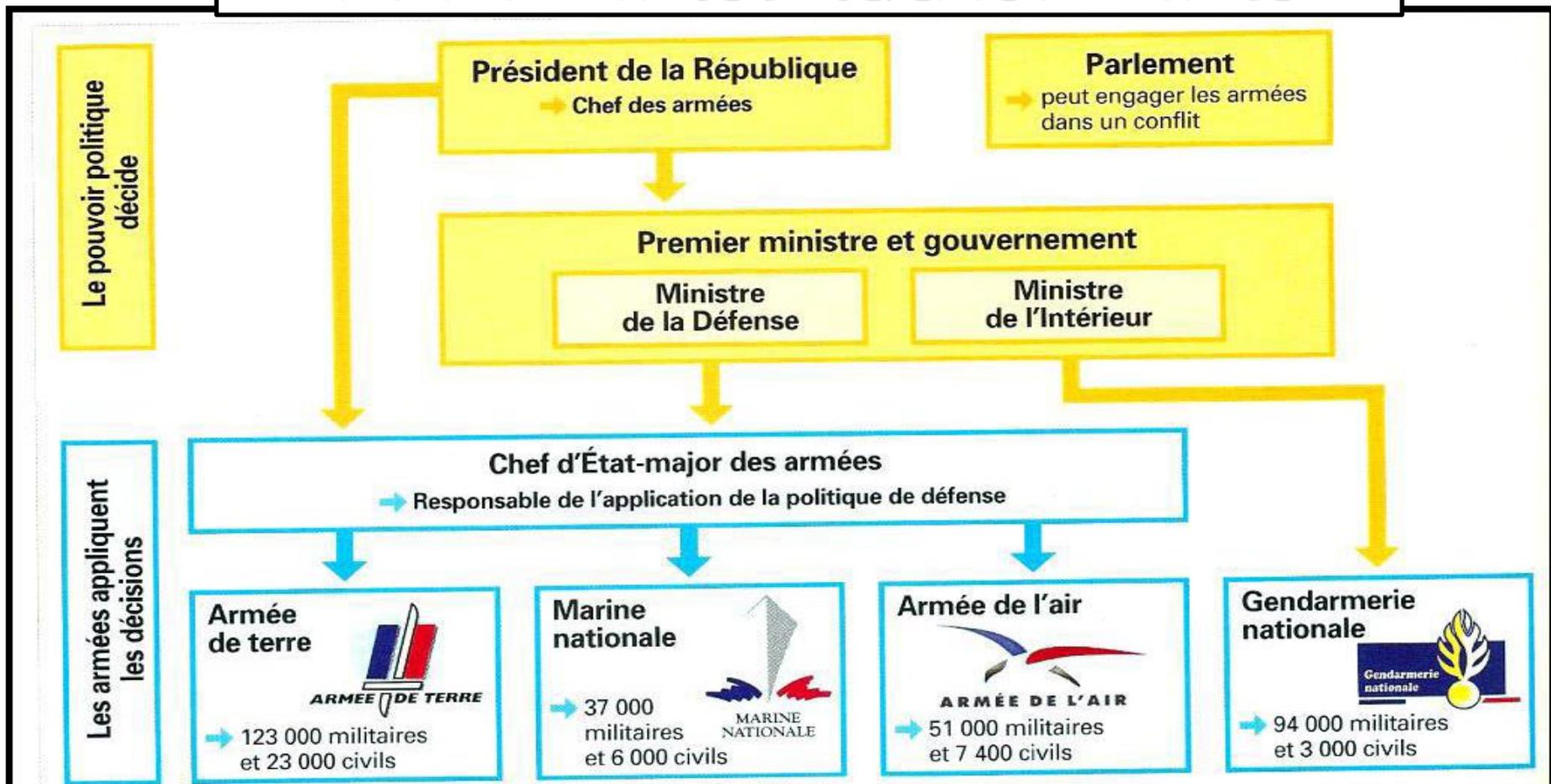
**Les forces conventionnelles** (toutes les forces à l'exception des armes nucléaires) permettent d'intervenir en Europe ou Outre-mer dans des conflits limités (exemple: l'intervention contre l'Irak en 1991 ou contre la Serbie en 1999).

**Les forces nucléaires** visent à décourager (dissuader) tout agresseur éventuel par la possibilité de lui infliger sur son propre territoire des destructions disproportionnées à l'enjeu représenté par la France. C'est la dissuasion nucléaire : empêcher la guerre par la menace de représailles si le "sanctuaire" national est attaqué.

### **PEUT ETRE POUR DEMAIN :**

L'Union européenne depuis le traité de Maastricht amorce une politique de sécurité commune. Les accords de Schengen prévoient une collaboration entre les polices contre la drogue, le terrorisme, les trafics en tout genre (humain...) et la criminalité. Une défense militaire commune est envisagée. Pour l'instant les forces militaires de certains Etats membres peuvent intervenir dans le cadre de l'OTAN comme ce fut le cas au Kosovo.

# ORGANISATION DE LA DEFENSE NATIONALE



## Les trois armes sous l'autorité du ministère de la défense.

*L'armée de terre.* Elle est répartie sur tout le territoire, mais plus particulièrement au nord-est.

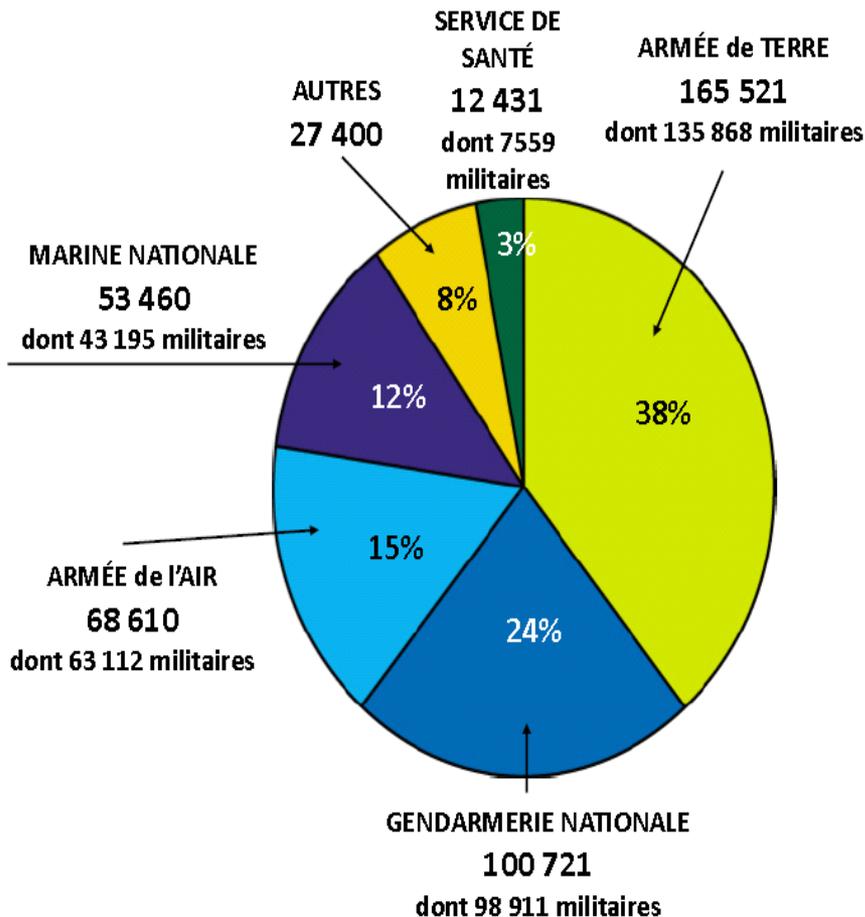
*La Marine,* Elle défend les approches du territoire national. Elle permet de propulser une force outre-mer. Les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, en théorie indécélables, constituent la force majeure de la dissuasion nucléaire.

*L'armée de l'Air,* Elle assure la surveillance du territoire et la détection. Elle assure le soutien des deux autres armes.

A noter que la gendarmerie est appelée la 4<sup>ème</sup> force ou armée sous la double autorité du ministère de l'intérieur et du ministère de la Défense

# La professionnalisation de l'Armée : les effectifs du Ministère de la Défense

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS 357 317 militaires et 96 692 civils



## Vers une armée de métier.

Le *citoyen* doit contribuer à la Défense nationale par le service national universel (La loi d'octobre 1997 a supprimé le service militaire et remplacé par une journée de préparation à la défense nationale. L'armée n'est plus une armée de citoyens mais une armée d'engagés volontaires, donc de professionnels) et éventuellement en cas de guerre répondre à la mobilisation. Aujourd'hui, vient s'ajouter la possibilité de faire un service civique (volontaire) pour les jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit de s'investir dans une cause : Pour plus d'infos : <http://www.service-civique.gouv.fr/page/qu-est-ce-que-le-service-civique>

Le service militaire est remplacé par l'**Appel de préparation à la défense** qui au lieu de durer 12 mois, dure une journée.

Cette journée a pour but de renseigner les jeunes filles ou garçons sur les métiers de l'armée qui demandent de plus en plus de qualification. Des tests d'évaluation sont pratiqués et un certificat de participation est remis au participant. Ce certificat est important, car il est indispensable de le posséder pour se présenter au baccalauréat ou au permis de conduire. Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie.

Une Armée professionnelle aux missions variées Recrutée pour ses compétences techniques, elle est capable de faire face à une guerre de haute technologie Elle est dotée d'un armement classique et d'un armement nucléaire qui constitue la « force de dissuasion».



D'une armée de citoyen soldat à une armée de professionnel



### III] L' esprit de défense

1) C'est protéger les hommes et la nation, défendre des valeurs issues des droits de l'Homme. Tous les citoyens participent en payant les impôts qui financent la défense.

2) Le service national universel Le service militaire obligatoire datait de 1793, il a été suspendu en 1997.

Pour maintenir le lien entre l'Armée et la Nation, le «parcours citoyen» a été mis en place:

- ✓ Les programmes d'EC traitent de la Défense Nationale.
- ✓ Les citoyens doivent se faire recenser à 16ans dans leur mairie.
- ✓ Le contact avec l'armée se fait lors de la JDC, Journée Défense et Citoyenneté.

REPUBLIQUE FRANCAISE		MINISTERE DE LA DEFENSE Imprimé n° 106*/212 Instruction provisoire n° 620/DEF/SGA du 16 juin 1998
N° d'ordre :		
<b>CERTIFICAT INDIVIDUEL DE PARTICIPATION A L'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE</b>		
Le commandant le Centre du Service National de TOULOUSE certifie que Identifiant défense a participé à l'appel de préparation à la défense.		
Le (la) titulaire,		Le (Cachet et signature de l'autorité).
<small>Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.</small>		